

Cher(e) membre de la SLP,

Vous savez certainement que la chambre des députés a voté le 20 mai 2015 une Loi portant création de la profession de psychothérapeute. Cette Loi prévoit la création d'un conseil scientifique dont l'objectif est de définir les méthodes de psychothérapie reconnues au Luxembourg, de participer à l'élaboration du curriculum de formation au Luxembourg, de fournir de son propre chef ou à la demande du ministre des avis sur toutes les matières en relation avec la psychothérapie au Luxembourg et de participer à la procédure de reconnaissance des diplômes, certificats ou autres titres étrangers relatifs à la profession de psychothérapeute et à la formation psychologique de base.

Le premier mandat des membres du conseil scientifique, d'une durée de deux ans, vient à échéance dans les prochaines semaines. Un nouveau conseil scientifique sera constitué afin de poursuivre les travaux effectués jusqu'à présent. Ensemble avec notre partenaire, la FAPSYLUX, nous faisons un appel à candidature pour proposer 4 candidats au collège médical, dont deux seront ensuite nommés par la Ministre de la Santé pour représenter les psychologues dans ce conseil scientifique.

Les personnes intéressées de candidater pour un poste au sein du conseil scientifique sont priées d'envoyer leur demande de candidature à l'adresse postale **B.P. 1787, L-1017 Luxembourg** pour au plus tard le **10 septembre 2017**. La candidature doit obligatoirement se composer d'une lettre de motivation, d'un CV et de vos diplômes de psychologie, ainsi que l'autorisation d'exercer en tant que psychothérapeute au Luxembourg.

Le profil de candidat recherché est le suivant :

**Critères obligatoires :**

- Être psychothérapeute en possession d'un *bachelor* et d'un *master* de Psychologie
- Être en possession des critères minima au titre de psychothérapeute
- Être membre actif d'une des associations représentées par la FAPSYLUX
- Avoir des compétences scientifiques
- Avoir une expérience pratique clinique
- Connaissances des 4 langues suivantes : luxembourgeois, français, allemand, anglais
- Faire preuve d'une objectivité et d'une neutralité par rapport aux différents courants théoriques de psychothérapie

**Critère facultatif :**

- Avoir des compétences académiques

Softskills : disponibilité ; motivation ; capacités de raisonnement (aptitudes à argumenter); Team Player

Bien cordialement

**Dr Fränz D'ONGHIA, PhD**  
Président de la SLP

Membre officiel de la Fédération Européenne des Associations de Psychologues - EFPA



Siège social  
Centre sociétaire Cents (Salle 114)  
167, rue de Trèves  
L-2630 Luxembourg

Adresse postale  
B.P. 1787  
L-1017 Luxembourg

www.slp.lu  
CCP : IBAN LU97 1111 0536 7837 0000  
RC : F4769